



MINISTÈRE DES ARMÉES

La Ministre

11 DEC. 2019

Paris, le
N° 6955 /ARM/CAB/CC4

La ministre des armées

à

Destinataires in fine

Le Gouvernement a pour objectif de créer un système universel de retraite qui couvrira tous les Français selon une règle simple et juste : un euro cotisé dans le système apportera les mêmes droits.

Alors que nous arrivons à la fin d'une période de concertation engagée début 2018, le Premier ministre a précisé il y a quelques jours certains aspects importants de la réforme :

- le nouveau système de retraite sera **un système de répartition**, comme aujourd'hui, basé sur la solidarité entre les générations ;
- ce sera un système par points, et nous inscrirons dans la loi **la garantie que la valeur du point ne pourra pas baisser** ; ainsi nous garantirons le niveau des pensions et le pouvoir d'achat des retraités ;
- nous mettrons en place **un minimum de pension à 1000 euros par mois pour ceux qui ont une carrière complète** ;

Ce nouveau système de retraite représentera un progrès car les primes seront incluses dans l'assiette de cotisation ; cela veut dire plus de droits qu'aujourd'hui ; cela veut dire aussi qu'à carrière et rémunération identique, les droits à la retraite seront identiques, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

S'agissant des règles spécifiques aux militaires, notamment la pension à jouissance immédiate et l'absence de restriction au cumul d'une activité et d'une pension, elles seront maintenues dans le système universel. **Le Président de la République et le Premier ministre s'y sont engagés.**

Par ailleurs, un dispositif permettant l'octroi de bonifications au titre des activités militaires spécifiques sera intégré au futur système universel, y compris pour les militaires ayant une carrière courte qui ne bénéficient pas aujourd'hui des bonifications acquises.

Ces garanties fondamentales seront inscrites dans le futur projet de loi portant création du système universel.

Je vous tiendrai régulièrement informés de l'avancement des discussions et continuerai d'entretenir un dialogue constant avec le Conseil supérieur de la fonction militaire.

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'F. Parly' in a stylized, cursive-like font. The signature is positioned above a horizontal line.

Florence PARLY